

Journée annuelle des infirmiers hygiénistes d'IDF  
20 novembre 2025 – Paris, auditorium de l'HEGP

# Audit national 2025

## « Antibioprophylaxie »

### en chirurgie, endoscopie et médecine interventionnelle

Delphine Verjat-Trannoy, pharmacien, PH en hygiène

CPias Ile-de-France, Mission Spicmi, volet Prévention



Du  
**18**  
au  
**24**  
novembre

# POURQUOI l'ATBP ? POURQUOI un audit national ?



Une des mesures-phare de la **prévention des infections du site opératoire** au même titre que la préparation cutanée de l'opéré



Publication en 2024 d'un **nouveau référentiel national** (Sfar/Spilf) avec une refonte complète et des évolutions marquées

« Pas de prévention du risque infectieux (PRI) sans un bon usage des antibiotiques (BUA) »

**Règle des 5B** (OMS) : Bon patient, Bonne molécule, Bonne dose, Bonne voie d'administration, Bon moment

**Mésusages** : risque d'inefficacité, risque de toxicité, risque d'antibiorésistance (cf. campagne mondiale 2025)

# QUI est concerné ?



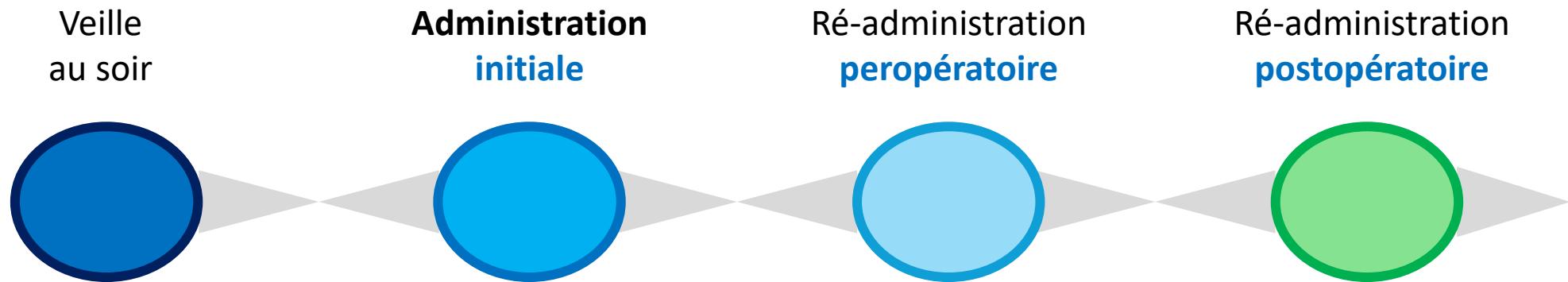
Tout établissement de santé  
avec une activité  
de **chirurgie +/- médecine  
interventionnelle**

**Pilotage et Mise en oeuvre**  
**Equipe de prévention du risque infectieux**  
**Equipe d'anesthésie-réanimation**  
Equipes de bloc/chirurgie (Iade, Ibode)  
Infectiologues/Pharmaciens/Référents ATB  
Equipe Qualité/Gestion des risques  
Internes et stagiaires...

**Patients à inclure**  
Adultes (> 18 ans)  
Sans infection bactérienne  
Sans traitement ATB en cours

# Sur QUOI porte l'évaluation ?

## Les différents moments de l'antibioprophylaxie



**En pratique, si indication d'ATBP :**

administration initiale  
+/- veille au soir  
+/- ré-administration perop  
+/- ré-administration postop  
(selon le type d'acte)



Respect de l'indication  
Respect du moment  
Respect des molécules  
Respect de la dose  
Respect de la voie  
Respect des délais

*Evaluation importante car prolongement fréquent de l'ATBP sans indication ou au-delà du seuil recommandé*

# OU ? Les spécialités concernées

Neurochirurgie

Chirurgie OPH

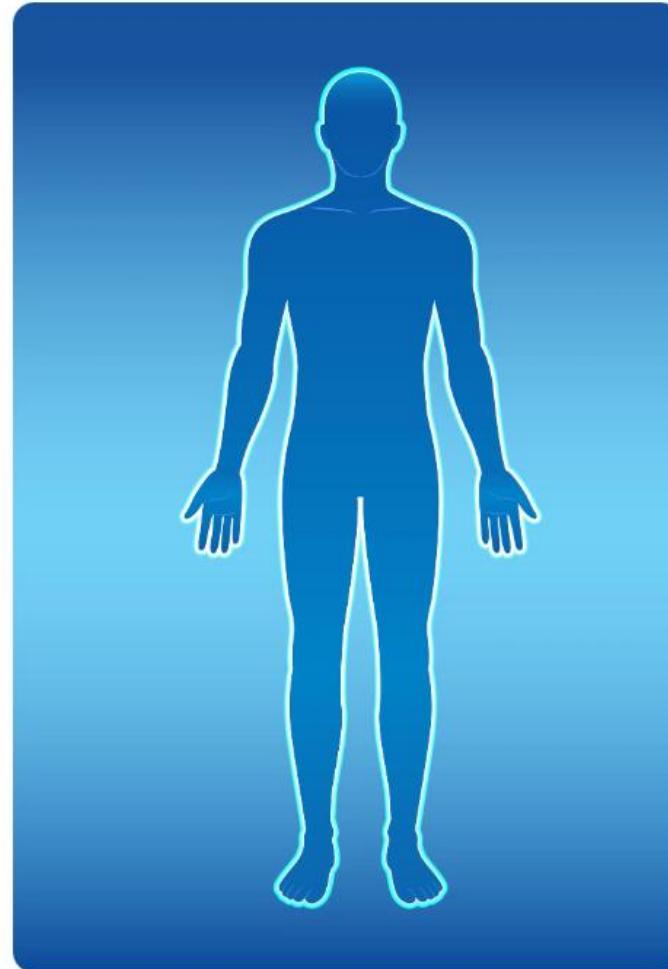
Chirurgie ORL

Chirurgie maxillo-faciale

Chirurgie digestive et bariatrique

Endoscopie digestive

Chirurgie orthopédique  
et traumatologique



Chirurgie cardiaque

Chirurgie vasculaire

Chirurgie thoracique

Endoscopie bronchique

Chirurgie gynéco-obstétrique

Chirurgie urologique

Chirurgie plastique

Patient brûlé  
Affirmation du genre

+ les actes interventionnels des spécialités concernées

# COMMENT ? Aspect méthodologique



1-Remplissage collectif de la **fiche « établissement »**

- Actualisation du protocole ATBP selon référentiel 2024 ?
- Organisation de la prescription et de l'administration ?
- Organisation de la traçabilité ? (identification des supports)

2-Audit proprement dit : ATBP pré, per et postopératoire → **Evaluation sur dossiers (grille d'audit)**

## Traçabilité informatisée

Sélection rétrospective  
des dossiers  
soit directement, soit avec l'aide du DIM



## Traçabilité papier

Repérage des dossiers  
en salle de soins post-interventionnels



Examen du dossier  
jusqu'à 15 jours  
après l'intervention

# COMMENT ? Outils/supports à disposition



## Outils

Supports destinés au pilote de l'audit/au groupe « projet » (évaluation du système documentaire-fiche « ES ») :

- Pilotage de l'audit – organisation des évaluations (2 pages)
- Synthèse des conditions d'audit (1 page)
- Diaporama complet de l'audit (présentation générale + grilles d'audit) (31 diapos)
- Formation à l'évaluation du système documentaire (9 diapos)
- Fiche « ES » (2 pages) et son aide au remplissage (4 pages) : cf. module de téléchargement

← Outils de pilotage  
(documents, diaporama)

Outils destinés aux auditeurs (évaluation des pratiques sur dossiers – grille d'audit) :

- Mise en œuvre pratique de l'évaluation sur dossiers (2 pages)
- Formation des auditeurs à l'évaluation sur dossiers (19 diapos)
- Liste des spécialités, actes inclus et codes associés (32 pages)
- Modalités de sélection des dossiers (1 page)
- Grille d'audit (4 pages) et son aide au remplissage (5 pages) : cf. module de téléchargement

← Outils de mise en œuvre  
(dont formation des auditeurs)

Accès au module de téléchargement des grilles et à leurs aides au remplissage :

- Accès

← Accès aux grilles  
(module de téléchargement)

Application informatique :

- Saisie des données et édition des résultats (rapport automatisé) - à venir

← Saisie informatique : application en ligne  
(pas encore prête, en cours de finalisation)

## Site du CPias IDF

- Onglet Spicmi
- Volet Prévention
- Evaluation de l'ATBP

K.Lebascle  
I.Arnaud  
A.Elfassy

# COMMENT ? Liste des actes inclus

**Document qui reprend tous les actes du référentiel de la Sfar/Spilf 2024 en précisant :**

- Les actes **exclus**
- Les **indications** de chaque acte (aucune, préop, perop et/ou postop)
- Les **codes** à utiliser pour la future saisie des données

CPIas IDF	Mission Spicmi	Prévention	Evaluation	Chirurgie-MI-EI	Octobre 2025										
	Audit ATBP 2025 – Liste des SPECIALITES, ACTES INCLUS et CODES associés														
<p>Document destiné aux professionnels en charge de l'audit (pilote, groupe projet, auditeurs) permettant <b>l'identification des actes à évaluer</b> par spécialité (inclus/exclus) <b>et leur éventuelle sélection</b> ainsi que le <b>codage des actes</b> correspondants. La répartition de ces actions entre les professionnels impliqués relève d'un choix local.</p> <p><b>CODAGE</b> : étape indispensable, à effectuer plutôt après le recueil mais dans tous les cas AVANT la saisie informatique des données.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ce codage s'appuie sur la classification des RFE 2024 (Sfar/Spilf et sociétés savantes de chirurgie, d'endoscopie et de radiologie interventionnelle).</li><li>- Il nécessite d'avoir recueilli sur la grille d'audit l'intitulé précis de l'acte présent dans le dossier patient et la spécialité concernée puis de retrouver le code correspondant dans la liste fournie. Le code sert à l'analyse des données recueillies.</li><li>- Les actes apparaissent en grande majorité dans l'ordre des RFE sauf quand certaines caractéristiques obligent à les regrouper pour bien distinguer leurs codes.</li></ul> <p>→ En cas de doute sur un code : prendre l'avis de l'équipe d'anesthésie-réanimation et/ou des opérateurs (chirurgiens, médecins ou endoscopistes interventionnels).</p> <p>→ Certains actes sont communs à plusieurs spécialités mais ont un code spécifique par spécialité : en général signalés par un astérisque (*) et une note de bas de page.</p> <p>Extrait de la grille d'audit (cf. page 2) :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"><thead><tr style="background-color: #005a99; color: white;"><th colspan="2">PROCEDURE chirurgicale ou interventionnelle</th></tr></thead><tbody><tr><td>1</td><td>Intitulé de l'acte (acte principal) / _____ /</td></tr><tr><td>2</td><td>Spécialité de l'équipe ayant pris en charge l'acte / _____ / (cf. liste des actes)</td></tr><tr><td>3</td><td>Acte programmé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (contexte d'urgence)</td></tr><tr><td>4</td><td>Code acte (cf. liste des actes) (obligatoire) / _____ /</td></tr></tbody></table> <p>← Intitulé de l'acte ← Spécialité liée à l'acte ← Code « acte »</p> <p><b>Remarques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Actes exclus de l'audit</b> : identifiables par le terme « EXCLU » situé en bout de ligne doublé d'un trait renforcé rouge en début de ligne. Pas de code « acte » associé.</li><li>- En plus de l'intitulé de l'acte et son code associé, figurent l'indication et les phases de l'ATBP concernées (initiale, peropératoire et postopératoire), selon les RFE 2024.</li><li>- Les numéros de code ne sont pas toujours dans l'ordre : ceci est lié au regroupement nécessaire de certains actes (il ne s'agit pas d'une erreur).</li><li>- Deux codes « acte » séparés par un slash (« / ») peuvent parfois figurer sur une même ligne pour des actes proches bien identifiés (ex : acte 1/acte 2 code 1/code 2)</li><li>- Les codes « ATBP » ont été créés spécialement pour cet audit et sont différents de la classification CCAM, dont les codes ne figurent pas dans les RFE (sauf exception).</li></ul>						PROCEDURE chirurgicale ou interventionnelle		1	Intitulé de l'acte (acte principal) / _____ /	2	Spécialité de l'équipe ayant pris en charge l'acte / _____ / (cf. liste des actes)	3	Acte programmé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (contexte d'urgence)	4	Code acte (cf. liste des actes) (obligatoire) / _____ /
PROCEDURE chirurgicale ou interventionnelle															
1	Intitulé de l'acte (acte principal) / _____ /														
2	Spécialité de l'équipe ayant pris en charge l'acte / _____ / (cf. liste des actes)														
3	Acte programmé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (contexte d'urgence)														
4	Code acte (cf. liste des actes) (obligatoire) / _____ /														

# **COMBIEN ? Spécialités, dossiers, auditeurs**



**Spécialités** : toutes si possible (« état des lieux »)



**Nombre de dossiers à évaluer** : 5 à 10 par spécialité



**Audit multidisciplinaire** : solliciter toutes les bonnes volontés

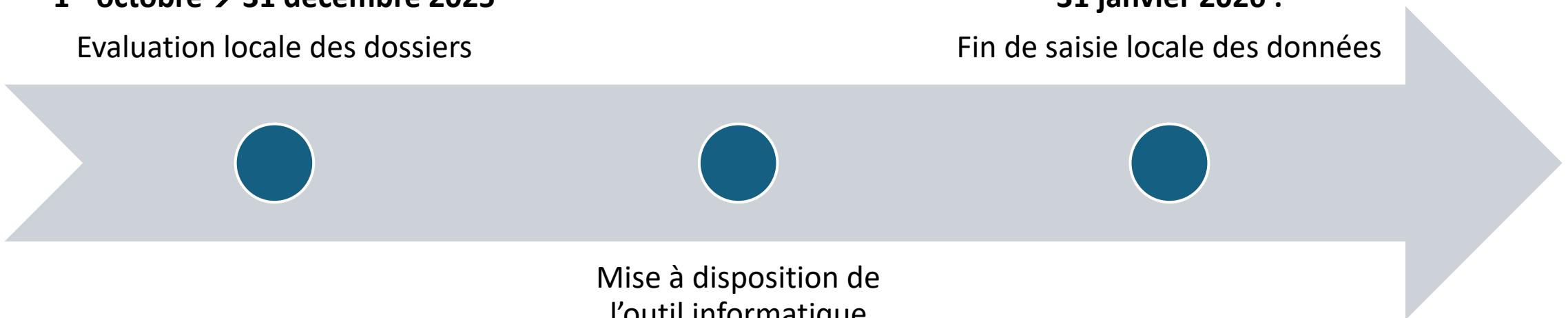
# QUAND ? Calendrier de l'audit

**1<sup>er</sup> octobre → 31 décembre 2025**

Evaluation locale des dossiers

**31 janvier 2026 :**

Fin de saisie locale des données



Mise à disposition de  
l'outil informatique  
(sur nouvelle plateforme  
Spicmi)

# Ce qu'il vous reste à faire pour participer...

## Sur le site web du CPIas IDF :

- Inscrire votre ES et un référent au programme Spicmi – remplir et signer la charte (**seulement si pas déjà fait, pas nécessaire si participation à la surveillance**)
- Télécharger les grilles et documents associés – Former les auditeurs
- Se rapprocher de l'équipe d'anesthésie-réanimation (fiche ES, sélection des dossiers)
- Nous contacter en cas de question à [spicmi.contact@aphp.fr](mailto:spicmi.contact@aphp.fr)

**! Valorisation possible de la démarche au niveau de la certification/HAS et du CAQES/ARS**

# Remerciements

- Aux membres du Groupe de travail spécifique « ATBP 2025 »
  - A la Sfar et à Spares pour leur collaboration
  - Aux membres du Groupe de travail permanent « Prévention »
  - aux Collègues des ES ayant accepté de relire ou tester l'outil
  - Aux collègues de l'équipe Spicmi
- ...soit une cinquantaine de personnes mobilisées sur le sujet

# Merci pour votre attention, besoin de précisions ?

## L'équipe Spicmi vous propose :

- une méthode de surveillance des ISO
- des démarches pour améliorer la qualité et la sécurité des soins  
(outils d'évaluation et supports de promotion des BP)
- des webinaires mensuels d'information
- un accompagnement en cas de difficulté de mise en place

Une seule adresse générique : [spicmi.contact@aphp.fr](mailto:spicmi.contact@aphp.fr)